

Pyrénées-Presse 7 mai 2013

» MAZÈRES-LEZONS

De nouveaux citoyens dans la commune



Une partie des nouveaux électeurs, en compagnie du maire, des autorités et de conseillers municipaux. © J.-P. LAPLACE

CÉRÉMONIE La mairie de Mazères-Lezons a été il y a quelques jours le théâtre d'une cérémonie officielle de citoyenneté, en présence de Benoist Delage, sous-préfet et secrétaire général de la préfecture, et de Bruno Karl, président du tribunal de grande instance de Pau.

Monique Sémavoine, maire de la commune, entourée de membres du conseil municipal, a souhaité la bienvenue aux nouveaux électeurs qui s'étaient déplacés – malheureusement qu'en petit nombre, alors qu'ils

sont 14 nouvellement inscrits sur les listes électorales. Elle a expliqué la nature de cette cérémonie qui doit constituer un moment fort dans la vie des jeunes filles et jeunes gens qui accèdent à la majorité et au droit de vote. Avant que chaque nouvel électeur ne reçoive le livret du citoyen et qu'il signe sa carte d'électeur, le président du tribunal de grande instance et le sous-préfet ont pris tour à tour la parole.

Pour Bruno Karl, lorsque l'on reçoit la carte d'électeur, on

devient citoyen à part entière, et responsable de ses actes. De plus, par sa majorité on acquiert des droits, mais également des devoirs envers la société. Le sous-préfet, représentant l'exécutif, a donné des explications sur le rôle de l'Etat et sur les méthodes qui sont utilisées pour légiférer, soit par décrets soit par arrêtés. À l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité, au cours duquel les personnalités et les nouveaux électeurs ont pu engager le dialogue. ■